

# PIECES A FOURNIR IMPERATIVEMENT Avant le 15 mars 2023

## FOIRE ECO BIOLOGIQUE NATURELLEMENT ! NYONS

20 & 21 MAI 2023



**Dossier incomplet  
= dossier non traité**

### Pour tous les exposants :

- une attestation responsabilité civile en cours de validité (\*),
- la liste exhaustive des produits présentés, les méthodes de transformation et le sens de votre démarche,
- la charte éthique et le règlement intérieur paraphés et signés,
- le règlement (*chèque bancaire, virement, ...*).

### ET

### "Agriculteurs biologiques" et agriculteurs avec mention (Nature & Progrès, Déméter...) :

- le certificat INAO et la licence de l'organisme de mention 2023 (à défaut 2022) (\*),
- une attestation MSA (*ou dernier appel à cotisation*).



**Seuls les produits indiqués sur le certificat  
seront acceptés à la vente !**

15, avenue Paul Laurens  
26110 NYONS

**04 75 26 22 53**

Avenue Gabriel Péri  
84110 VAISON LA ROMAINE

**04 90 36 39 16**

ceder@ceder-provence.org  
infoenergie@ceder-provence.org

**ceder-provence.org**



### Associations :

- les statuts de l'association,
- une lettre décrivant les activités que vous allez proposer sur votre stand (*vente, démonstrations, participation du public, supports de communication ...*).

### Artisans

- une copie de la carte de la Chambre des Métiers ou Chambre de Commerce et auto-entrepreneur,
- une attestation du centre des impôts pour les artistes libres,
- une attestation de qualification (*Qualisol/Qualibois, RGE...*) pour les activités concernées (\*).

### Entreprises :

- un extrait Kbis,
- une attestation de qualification (*Qualisol/Qualibois, RGE, ...*) pour les activités concernées (\*).



**Ne sont pas acceptés : les pompes à chaleur dont le COP moyen annuel est inférieur ou égal à 3, les isolants minéraux, les isolants synthétiques...**

Pour les stands nécessitant un branchement électrique, retourner impérativement la fiche complète de vos besoins (dernière page du dossier d'inscription).

Pour tous les stands présentant des produits cosmétiques, la liste complète des ingrédients pour chaque produit.



**Ne sont pas acceptés les produits contenant des parfums de synthèse, paraben, glycol, dérivés de silicone...**

(\* ) Certains documents peuvent ne pas être actualisés pour le dépôt du dossier. Merci de nous les retourner dès réception et **avant le 23 avril 2023. Leur absence le jour de la foire vous en interdira l'accès.**